



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

lundi 25 juin 2012

La RATP vient de lancer un appel d'offres pour éclairer avec la technologie LED la totalité de ses stations de métro et gares de RER

La RATP vient de lancer un appel d'offres européen pour remplacer l'ensemble des points lumineux de ses stations de métro et gares de RER par un éclairage à LED. Cet éclairage présente de nombreux avantages notamment en matière de respect de l'environnement. Son déploiement est programmé sur quatre ans et commence dès janvier 2013. La RATP, en tant qu'opérateur de transports, a été pionnière dans l'expérimentation de l'éclairage à LED. Avec ce déploiement, l'entreprise sera, en 2017, le premier réseau de transport en commun souterrain de cette envergure entièrement équipé de la technologie LED.

La RATP va procéder au remplacement de son éclairage traditionnel par un éclairage à LED* de l'ensemble des **250 000 points lumineux** de ses **301 stations de métro et de ses 66 gares de RER**. La décision de l'entreprise de déployer l'éclairage à LED sur l'ensemble de son réseau accompagne sa politique énergie-climat qui vise à **réduire sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre à périmètre constant de 15% à l'horizon 2020** (par rapport à celle de 2004).

Après avoir initié l'expérimentation de l'éclairage à LED à la station Censier Daubenton sur la ligne 7 du métro et au siège du Groupe RATP en 2010, l'entreprise a testé cette technologie sur plusieurs de ses stations de métro, gares de RER et sites industriels.

A ce jour, les retours d'expériences sur l'ensemble de ces lieux sont très positifs. Les résultats mesurés à la station Censier Daubenton, montrent une économie d'énergie pour le poste éclairage **de 65%, soit des émissions évitées de 15 tonnes d'équivalent CO2 par an**. Une enquête qualité indépendante indique que **92% des voyageurs n'ont pas constaté d'impact ou de modification de la qualité de l'éclairage de cette station**.

Aujourd'hui, la consommation d'énergie électrique des espaces de transport représente environ 12% de la consommation énergétique globale de la RATP. Le changement de l'ensemble des sources lumineuses traditionnelles par des LED à haute efficacité énergétique entraînera **une réduction de plus de 50% de la consommation d'énergie nécessaire à l'éclairage des réseaux métro et RER et de réduire d'autant les émissions de gaz à effet de serre associés.**

Pour les réseaux métro et RER, **la réduction de la consommation pour l'éclairage représente plus de 77 Gwh et des émissions évitées de l'ordre de 6 000 tonnes équivalent CO2/an, soit plus de 2 100 fois le tour de la terre en voiture, pour le seul réseau du métro.**

Autre intérêt du déploiement de cette technologie aux diodes électroluminescentes, sa qualité d'éclairage et sa longévité exceptionnelle par rapport à un éclairage traditionnel. Une longévité qui permet notamment de réduire les coûts de maintenance, de sécuriser les approvisionnements et de réduire le nombre de références.

Cette opération aura pour conséquence d'espacer les opérations de maintenance courante et de remplacement, d'où une réduction importante de déchets prévue. Actuellement, le « pas de maintenance » du remplacement des tubes fluorescents est de deux ans, celui des LED sera de 5 à 15 ans. **Ainsi, après le déploiement initial, le premier remplacement des LED n'est prévu qu'en 2018.**

* Light-Emitting Diode

SERVICE DE PRESSE RATP
T.01 58 78 37 37
www.ratp.fr – servicepresse@ratp.fr
www.twitter.com/GroupeRATP
